

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2023

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 643

présenté par

M. Seitlinger, Mme Périgault, Mme Louwagie et M. Habert-Dassault

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter la première phrase de l'alinéa 6 par les mots :

« , notamment en matière de lutte contre les violences faites aux femmes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Alors qu'Emmanuel Macron avait déclaré son premier quinquennat sous l'égide de la lutte contre les violences faites aux femmes, le nombre de féminicides, que la société dans son ensemble, dénonce avec de plus en plus de conviction, n'a pas encore faibli, oscillant toujours entre 120 et 150 décès par an. Le présent amendement vise à encourager une prise de conscience accélérée et des avancées fortes pour toutes les femmes qui subissent des violences.